

Belgian Rallycross Championship Règlement Sportif 2022 Additif 2

CHAPITRE IV – REGLEMENT STANDARD

V. DEROULEMENT DE L'EPREUVE

14. QUALIFICATIONS

- 14.1. Il y aura trois manches qualificatives avec maximum cinq véhicules au départ. S'il y a exactement 6 participants dans la catégorie XC-Junior, les heats seront disputés avec 6 participants.

Les autres dispositions de l'Additif 1 restent de vigueur.

15. FINALES

- 15.1. Semi-Finales et Finales

Toutes les dispositions du Règlement Sportif 2022 restent de vigueur.

Est rajouté : dans la catégorie XC-Senior, une Finale A sera organisée pour déterminer les places 1 à 6, et une Finale B sera organisée pour déterminer les places 7 à 12.